



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E99360

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX

Siret : 422 220 699 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02 01-20609C

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 127062847 X 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 127062847 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2023

Raison sociale : ABI RENOV

12 ROUTE DE LOUVIERS
27110 CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE

Téléphone : 02 32 34 58 37

Portable : 06 10 61 83 12

Site Internet : <http://www.menuisier-isolation-abirenov.fr/>

E-mail : francoisgoyet@sfr.fr

Responsabilité légale :

GOYET FRANCOIS GÉRANT

Fax : 02 32 34 58 37

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	17/01/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	29/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.